

# Terres agricoles, jardins partagés, espaces naturels, **Pas de villes sans paysans !** **Pas de villes sans espaces naturels !**

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et la Ville de Marseille révisent actuellement leurs documents d'urbanisme, SCOT et PLU. Alliance Provence, le réseau des AMAP, et des associations présentes sur le territoire de l'agglomération marseillaise défendent un projet d'aménagement urbain favorable au maintien et au développement d'espaces agricoles et naturels, de jardins et parcs.

Depuis 1847 et l'arrivée du Canal de Marseille, l'agriculture marseillaise s'est fortement développée : le maraîchage à Marseille a démarré son essor grâce aux rigoles d'irrigation gravitaire qui partent du canal et descendent vers la ville, permettant l'apparition de nouvelles cultures et d'un autre type de végétation. Ainsi, depuis 150 ans, à Mazargues, Bonneveine, Sainte Anne, mais aussi à Château-Gombert, à la Rose, aux Caillols et à St Jean du Désert, s'est développée une agriculture de proximité, une agriculture de liens entre paysans et citoyens.

Cette agriculture disparaît ! Depuis 1980, plus de 2 700 hectares de Surface Agricole Utile ont disparu au profit de l'étalement urbain (il n'en restait plus que 1 300 ha en l'an 2000), et le territoire de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM) ne compte plus que 150 agriculteurs (alors qu'ils étaient plus de 1300 en 1980).

**La reconquête de nouveaux espaces notamment de friches agricoles, ou tout simplement de terrains laissés à l'abandon dans Marseille intra-muros, soit environ 3 000 hectares permettrait de nourrir chaque semaine en légumes locaux et de saison l'équivalent de 70 000 Marseillais et de créer 1000 emplois salariés !**

Le processus d'étalement urbain, gourmand en espace naturel, en jardins familiaux et en terres agricoles fertiles semble ne pas être remis en cause. Ainsi, à titre d'exemple, un habitat pavillonnaire occupe 14 fois plus d'espace que les habitats collectifs ! **Marseille et son agglomération sont l'objet d'un bétonnage sans limites !**

Les zones cultivées participent à la prévention des risques d'incendie, des risques d'inondation en constituant des bassins d'expansion des crues, ou encore contre l'érosion en pratiquant la culture en terrasses. Elles offrent un véritable poumon vert de proximité aux habitants.

A l'heure où de plus en plus de citoyens souhaitent accéder à des produits locaux et de saisons<sup>1</sup>, sans pesticides de synthèse, ainsi que vivre leur Ville comme un espace vivant et naturel, **il est nécessaire de préserver et reconquérir de nouvelles terres agricoles et de nouveaux espaces verts !**

L'élaboration actuelle du Schéma de Cohérence Territoriale nous situe à un carrefour : doit-on poursuivre l'étalement urbain sous prétexte du développement économique qui ne pourrait qu'être indiscutablement mangeur d'espaces, ou doit-on penser ce développement économique par et avec le maintien d'activités agricoles pérennes et d'espaces naturels partagés ?

De nombreuses terres fertiles à Chateauneuf les Martigues (400 ha), à Ceyreste, à Allauch et le long de l'Huveaune risquent encore d'être rayées de la carte. De même, les derniers espaces agricoles restant à Marseille (Capelette, Sainte Marthe, les Olives, les Caillols) sont classés constructibles mais accueillent encore une activité agricole.

Nous, citoyens, paysans, jardiniers, consomm'acteurs, naturalistes, revendiquons :

- le maintien de la totalité de la surface des terres et espaces agricoles et forestiers actuels ;
- la maîtrise d'une urbanisation qui tienne compte des équilibres entre espaces agricoles et urbains ;
- le reclassement en zone naturelle ou agricole sur les documents d'urbanisme ;
- la reconquête de nouveaux espaces naturels et agricoles, pour la création de nouveaux jardins partagés, l'installation de paysans en agriculture biologique et de proximité, le développement d'espaces naturels !

**Nous demandons aux élus de l'agglomération marseillaise que les citoyens, consommateurs et associations, puissent participer à l'élaboration des stratégies pour l'aménagement des territoires de l'agglomération marseillaise de demain, pour la construction d'une ville durable.**

<sup>1</sup>

Actuellement, 2 % de la population marseillaise achète régulièrement des paniers de légumes produits localement et sans pesticides de synthèse et l'offre ne répond que très partiellement à la demande !

**Premiers signataires :** ALLIANCE PROVENCE réseau régional des AMAP, Arc Environnement, Arènes, ATTAC Marseille, BABALEX, En-Visages et Equitable Café, Filière Paysanne, Greenpeace Marseille, Initiatives Europe Conseil, les Paniers Marseillais, Association Renaissance du bois sacré des enfants et de l'étoile, L'Age de Faire, ...

*Par la présente, je déclare être favorable au maintien et au développement des espaces cultivés et naturels sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Marseille et j'apporte mon soutien aux propositions portées par les Associations signataires.*

Nom	Prénom	Ville	E-mail	Signature

Merci d'envoyer les pétitions complétées et signées à : Alliance Provence *réseau des AMAP*  
14, rue de Berlioz 13006 MARSEILLE